

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 42

DEUXIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 40) — Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act

M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 43) — Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries et Loi sur la réglementation des alcools et des jeux/The Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Act and the Liquor and Gaming Control Act

M^{me} la ministre OSWALD

(N° 45) — Loi sur les médicaments à prix concurrentiel (modifications de diverses lois)/The Competitive Drug Pricing Act (Various Acts Amended)

M. PALLISTER

(N° 205) — Loi modifiant la Loi sur le financement des élections/The Election Financing Amendment Act

M. EWASKO

(N° 206) — Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée/The Freedom of Information and Protection of Privacy Amendment Act

M^{me} STEFANSON

(N° 209) — Loi sur la Semaine de sensibilisation aux Jeux Olympiques spéciaux/The Special Olympics Awareness Week Act

M. CALDWELL

 $(N^{\circ}\,300)$ — Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Brandon Area Foundation »/The Brandon Area Foundation Incorporation Amendment Act

PÉTITIONS
M ^{me} Driedger
M. GOERTZEN
M. WISHART
M. EWASKO
M ^{me} ROWAT
M. Pedersen
M. Graydon
M. Briese
M ^{me} MITCHELSON
M. SMOOK
M. CULLEN
M. EICHLER
M. FRIESEN
M. HELWER
M. MAGUIRE
M. SCHULER
M ^{me} STEFANSON
RAPPORTS DE COMITÉS
DÉPÔT DE RAPPORTS
DÉCLARATIONS DE MINISTRE
QUESTIONS ORALES
DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ
GRIEFS
ORDRE DU JOUR
AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT
COMITÉ PLÉNIER
COMITÉ DES SUBSIDES

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N° 2) — Loi modifiant le Code de la route (sécurité du personnel d'urgence et des agents d'exécution de la loi)/The Highway Traffic Amendment Act (Respect for the Safety of Emergency and Enforcement Personnel)

(ouvert)

Motion de M^{me} la ministre OSWALD

(N° 4) — Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Personal Health Information Amendment Act

(M. FRIESEN)

Motion de M. le ministre RONDEAU

(N° 5) — Loi sur la garantie des maisons neuves/The New Home Warranty Act (M. CULLEN)

Motion de M. le ministre ASHTON

(N° 6) — Loi modifiant le Code de la route (réglementation provisoire des poids et des dimensions des véhicules)/The Highway Traffic Amendment Act (Flexible Short-Term Regulation of Vehicle Weights and Dimensions)

(ouvert)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 7) — Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg (logement abordable)/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act (Affordable Housing)

(M. PEDERSEN)

Motion de M. le ministre SWAN

(N° 8) — Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act (M. HELWER)

Motion de M^{me} la ministre ALLAN

(N° 9) — Loi modifiant la Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba/The Teachers' Society Amendment Act

(M. GOERTZEN — illimité)

Motion de M. le ministre SWAN

 $(N^{\circ}\ 10)$ — Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels/The Correctional Services Amendment Act

(M. HELWER)

Motion de M. le ministre BJORNSON

(N° 11) — Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne/The Proceedings Against the Crown Amendment Act

(M. GRAYDON)

Motion de M^{me} la ministre ALLAN

(N° 12) — Loi sur les écoles communautaires/The Community Schools Act (M. GOERTZEN)

Motion de M. le ministre MACKINTOSH

(N° 13) — Loi sur le Fonds de mise en valeur du poisson et de la faune/The Fish and Wildlife Enhancement Fund Act

(M. GOERTZEN)

Motion de M^{me} la ministre ALLAN

(N° 14) — Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire et la Loi sur les écoles publiques (groupes de parents œuvrant en milieu scolaire)/The Education Administration Amendment and Public Schools Amendment Act (Parent Groups for Schools)

(M. GOERTZEN)

Motion de M^{me} la ministre HOWARD

(N° 15) — Loi modifiant le Code des normes d'emploi (protection du salaire minimum pour les employés ayant des incapacités)/The Employment Standards Code Amendment Act (Minimum Wage Protection for Employees with Disabilities)

(M^{me} ROWAT)

Motion de M. le ministre SWAN

(N° 16) — Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act

(M. HELWER)

Motion de M. le *ministre* RONDEAU

(N° 17) — Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les pratiques commerciales (publicité et communication de renseignements visant les véhicules automobiles et autres modifications)/The Consumer Protection Amendment and Business Practices Amendment Act (Motor Vehicle Advertising and Information Disclosure and Other Amendments)

(M. CULLEN)

Motion de M^{me} la ministre ALLAN

(N° 18) — Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité)/The Public Schools Amendment Act (Safe and Inclusive Schools)

(M. GOERTZEN — illimité)

Motion de M. le ministre STRUTHERS

(N° 20) — Loi sur le financement du renouvellement des infrastructures et la gestion financière (modification de diverses dispositions législatives)/The Manitoba Building and Renewal Funding and Fiscal Management Act (Various Acts Amended)

(ouvert)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 19) — Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets et la Loi sur l'environnement/The Waste Reduction and Prevention Amendment and Environment Amendment Act

M. le ministre SWAN

(N° 21) — Loi modifiant le Code de la route (mise en fourrière des véhicules — programme de verrouillage du système de démarrage)/The Highway Traffic Amendment Act (Impoundment of Vehicles — Ignition-Interlock Program)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 22) — Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (approbation de lotissements)/The Planning Amendment Act (Subdivision Approval)

M. le *ministre* SWAN

(N° 23) — Loi modifiant le Code de la route (sanctions accrues en matière de courses sur route)/The Highway Traffic Amendment Act (Increased Sanctions for Street Racing)

M. le ministre MACKINTOSH

(N° 24) — Loi modifiant la Loi sur les espèces en voie de disparition (protection des écosystèmes et diverses modifications)/The Endangered Species Amendment Act (Ecosystem Protection and Miscellaneous Amendments)

M. le *ministre* SWAN

(N° 25) — Loi sur la modernisation du mode de diffusion des publications officielles/The Statutory Publications Modernization Act

M^{me} la ministre HOWARD

(N° 26) — Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains/The Accessibility for Manitobans Act (Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre ASHTON

(N° 27) — Loi modifiant le Code de la route (services d'autobus nolisés)/The Highway Traffic Amendment Act (Charter Bus Service)

M^{me} la ministre OSWALD

(N° 28) — Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur les hôpitaux (privilèges d'admission)/The Health Services Insurance Amendment and Hospitals Amendment Act (Admitting Privileges)

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 29) — Loi sur les arpenteurs-géomètres et modifications connexes/The Land Surveyors and Related Amendments Act

M. le ministre MACKINTOSH

(N° 30) — Loi modifiant la loi sur la protection de la santé des forêts (arbres remarquables)/The Forest Health Protection Amendment Act (Heritage Trees)

M^{me} la ministre HOWARD

(N° 31) — Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 32) — Loi modifiant la Loi sur l'Institut manitobain de l'Association canadienne de gestion des achats/The Manitoba Institute of the Purchasing Management Association of Canada Amendment Act

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 33) — Loi sur la modernisation des municipalités (fusions)/The Municipal Modernization Act (Municipal Amalgamations)

M. le *ministre* STRUTHERS

 $(N^{\circ} 34)$ — Loi modifiant diverses lois relatives à l'Office d'enregistrement des titres et des instruments/The Property Registry Statutes Amendment Act

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre RONDEAU

(N° 35) — Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (observation et exécution)/The Consumer Protection Amendment Act (Compliance and Enforcement Measures)

M. le *ministre* SWAN

(N° 36) — Loi sur le tuteur et curateur public/The Public Guardian and Trustee Act

M. le ministre ASHTON

(N° 37) — Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act

M. le *ministre* SWAN

(N° 38) — Loi sur les infractions provinciales et Loi sur l'application des règlements municipaux/The Provincial Offences Act and Municipal By-law Enforcement Act

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 39) — Loi sur l'efficacité gouvernementale (modification ou remplacement de diverses lois — fusion d'organismes et non-participation aux nominations)/The Government Efficiency Act (Various Acts Amended or Replaced to Consolidate Boards and Agencies and Eliminate Government Appointments)

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* ASHTON

(N° 41) — Loi modifiant le Code de la route (sécurité accrue liée aux véhicules automobiles lourds)/The Highway Traffic Amendment Act (Enhanced Safety Regulation of Heavy Motor Vehicles)

M. le *ministre* ASHTON

(N° 42) — Loi modifiant le Code de la route (sécurité accrue des passagers)/The Highway Traffic Amendment Act (Enhancing Passenger Safety)

M^{me} la *ministre* SELBY

(N° 44) — Loi sur l'éducation internationale/The International Education Act (Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

PROPOSITIONS PRÉSENTÉES AU COURS D'UN JOUR RÉSERVÉ À L'OPPOSITION — le mercredi 15 mai 2013

M. PEDERSEN

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à travailler avec les municipalités manitobaines dans un esprit de coopération et de respect plutôt qu'à titre d'adversaire et de dictateur.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

PROPOSITIONS

M. GAUDREAU — Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement de l'Organisation des Nations Unies

9. Attendu:

que le Manitoba est une mosaïque multiculturelle qui compte aujourd'hui une population multiethnique et que les peuples autochtones ont été les premiers à y habiter;

que depuis 1999, le Manitoba a accueilli plus de 125 000 nouveaux immigrants et que plus de 25 000 d'entre eux ont fait le choix d'habiter dans les collectivités rurales du Manitoba:

que les Manitobains viennent de 150 pays, qu'ils parlent 148 langues distinctes et qu'ils ont établi plus de 300 différents organismes communautaires ethnoculturels dans la province;

que les Manitobains apprécient et célèbrent la diversité ethnique comme en témoignent les organismes multiculturels et leurs festivals et événements qui se déroulent tout au long de l'année;

que la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, reconnue par l'Organisation des Nations Unies, est vouée à l'approfondissement de notre compréhension de la multiplicité des cultures et à l'appréciation de cette dernière;

que dans le cadre d'une entente conclue avec l'UNESCO, les Manitobains reconnaissent que le respect de la diversité culturelle ainsi que la promotion et la protection universelle des droits de la personne, y compris le droit au développement, se renforcent mutuellement;

que cette journée permet aux intervenants de promouvoir la diversité culturelle sous toutes ses formes, notamment les industries patrimoniales et créatives qui offrent des biens et des services qui favorisent la prospérité, le développement durable et la coexistence mondiale dans la paix,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba félicite l'Organisation des Nations Unies et tous les organismes culturels du Manitoba d'encourager l'inclusion et l'acceptation;

que l'Assemblée législative s'engage à nouveau à accueillir les nouveaux arrivants internationaux au Manitoba et qu'elle reconnaisse les talents que nous avons la chance de partager;

que tous les députés de l'Assemblée rendent hommage aux Premières Nations, aux Inuits et aux communautés ethniques et qu'ils continuent à œuvrer en vue d'une meilleure tolérance face à la diversité sociale et que l'Assemblée les exhorte à soutenir les occasions de croissance qui en découlent.

8